Le CLD de La Mitis offre gracieusement à sa clientèle un service de communication afin d'aider à préparer, entre autres, un lancement d'entreprise, d'organisme ou de projet par voie de communiqué ou conférence de presse.

Ce service comprend la rédaction et la révision du communiqué de presse, la convocation de presse, les contacts avec les journalistes locaux et régionaux ainsi que la supervision technique avant, pendant et après la conférence de presse.

En résumé, voici en détails l'offre de service :

Rôle du CLD Rôle du promoteur

**IMPORTANT :**

TOUTES LES RELATIONS DE PRESSE SONT ASSUMÉES ENTIÈREMENT PAR LE CLD AFIN D'ÉV

**Communiqué de presse**
**Communiqué de presse**

- Rédiger et/ou réviser le contenu
- Réaliser la mise en page
- Envoyer le communiqué aux médias

- Le promoteur s'engage à donner toutes les informations pertinentes concernant son entreprise ou
- La source inscrite au bas du communiqué est le nom du promoteur avec un numéro de téléphone

**Convocation de presse** **Convocation de presse**

- Rédiger la convocation de presse
- Envoyer la convocation aux médias

- Le promoteur s'engage à trouver un lieu propre et accessible pour la tenue de la conférence de pr

**Conférence de presse  Conférence de presse**

- Donner des conseils au promoteur concernant le déroulement de la conférence (rencontre prépara
- Accueillir les journalistes lors de la conférence
- Animer la conférence de presse
- Faire le suivi auprès des journalistes absents après la conférence

- le promoteur doit acheter ses pochettes de presse
- le promoteur prépare le contenu et monte la pochette
- le promoteur s'assoit à la table de conférence
- le promoteur envoi et fait ses invitations (famille, députée, etc.)
- le promoteur prépare un goûter aux invités (fromage, fruits, biscuits, café, etc.)
- le promoteur répond aux questions des journalistes

Pour toute information, contacter Danielle Jean , agente aux communication au (418) 775-7089.